



**Message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée  
mondiale de l'environnement  
Le 5 juin 2004**

Le milieu marin est en danger. Si nous n'y remédions pas immédiatement, la situation aura de graves incidences pour le développement durable. Le thème choisi en 2004 pour la Journée mondiale de l'environnement – « Avis de recherche! Mers et océans : morts ou vivants? » – souligne que nous ne pouvons plus considérer les mers et océans de la planète ni comme des décharges publiques, ni comme des réserves sans fond.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Les mers et les océans sont de plus en plus pollués par les eaux usées non traitées, les rejets dans l'atmosphère, les déchets industriels et le limon provenant de bassins versants mal gérés. L'excès d'azote provenant des engrais crée de plus en plus de « zones mortes », privées d'oxygène, le long des côtes du monde entier. Chaque année, les déchets tuent jusqu'à 1 million d'oiseaux de mer et 100 000 tortues et mammifères marins. Plus de 40 % de la population mondiale vit déjà à moins de 60 kilomètres d'une côte, et la proportion augmente, ce qui veut dire que les problèmes vont aller en s'aggravant. En outre, bien que la pêche commerciale soit de plus en plus intensive et son rayon d'action de plus en plus grand, le volume total des captures est en baisse. Près des trois quarts des stocks de poissons du monde ne se reproduisent pas assez vite pour suivre le rythme de la pêche.

Une action concertée s'impose d'urgence, en mer et sur terre, aux échelons national, régional et international. Il existe déjà des mécanismes appropriés, notamment le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les plans d'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture concernant les pêcheries. Toutefois, les stocks de poissons de la planète continuent à s'amenuiser et le milieu marin à se dégrader : ces instruments et les autres, qu'ils soient obligatoires ou non, ne sont donc pas appliqués comme ils le devraient.

Il y a moins de deux ans, au Sommet mondial pour le développement durable, les gouvernements se sont engagés à atteindre dans certains délais des objectifs précis : mettre fin aux pratiques incompatibles avec une gestion durable des pêcheries, reconstituer les stocks de poissons appauvris, évaluer régulièrement l'état du milieu marin et créer un réseau de zones maritimes protégées. Ce dernier objectif, qui devrait être atteint en 2012 au plus tard, est particulièrement important. À l'échelle mondiale, moins de 0,5 % des habitats maritimes sont protégés, contre 11,5 % des terres. Or, des études ont montré que la protection de certains habitats maritimes tels que les récifs coralliens d'eau froide et d'eau chaude, les prairies sous-marines et les mangroves peut se traduire par une augmentation considérable de la taille des poissons et de leur nombre, ce qui, de toute évidence, est dans l'intérêt tant des entreprises de pêche commerciales que des petites exploitations locales.

En cette Journée mondiale de l'environnement, je demande instamment aux gouvernements, aux entreprises et aux gens du monde entier de traiter de façon plus respectueuse ces mers et ces océans d'où provient la vie sur notre planète. Chacun d'entre nous doit faire tout ce qu'il peut pour que cette source inégalée de richesses naturelles soit protégée et exploitée de manière que les générations futures puissent elles aussi en profiter.

**Kofi A. Annan**  
Secrétaire Général des Nations Unies